



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**N°27/2013**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice

22

Présents

14

Pour

14

Contre

Non participation au vote

L'an deux mille treize,

le douze juillet à dix-sept heures,

le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration, après convocation légale, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Charles de COURSON, Président

**Étaient présents** : Messieurs Charles de COURSON, Maurice BENOIST, Patrice VALENTIN.  
Madame Joëlle VASSEUR.

Messieurs Hubert ARROUART, Claude BOURLIER, Jean HUGUIN, Bernard ROCHA, Daniel GROSBETY, Claude PAUL, Gérard GORISSE.

Et Mesdames Olivette BARRE, Françoise DUCHEIN, Virginie COEZ.

**OBJET : FACTURATION DES STAGES SECOURS A PERSONNE POUR SPV DES CORPS  
COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX**

Vu le rapport du président du conseil d'administration,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration,

● **DECIDE** la facturation des stages pour les sapeurs-pompiers volontaires n'appartenant pas au corps départemental de la Marne selon les modalités suivantes :

▪ Frais pédagogiques :

- Formation continue dans le domaine du secours à personne
  - ✓ Coût pour un stagiaire – 1 journée de 6 heures 30 €
  - ✓ Pour un stage complet de 10 à 12 stagiaires 300 €

● **AUTORISE** le Président à procéder à la mise en place de ces dispositions.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,

Charles de COURSON

**ACTE REÇU LE**  
**23 JUL. 2013**  
PRÉFECTURE DE LA MARNE  
D.R.C.L.